

SYNDICAT MIXTE DES PORTES DU HAUT-DOUBS



COMITE SYNDICAL DU 4 avril 2016



COMPTE RENDU

Plan Climat Energie :

Lors des derniers conseils, il avait été validé le recrutement d'un chargé de mission qui doit renforcer l'équipe autour des démarches TEPOS (démarche soutenue au niveau Régional des Territoires à Energie Positive).

Stéphanie REDOUTEY a rejoint l'équipe le 21 mars et s'est présentée en séance.

Dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (démarche nationale soutenue par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer), deux enveloppes de 500 000 € chacune ont été attribuées, principalement sur les thématiques de la rénovation de l'éclairage public et de la mise en place d'équipements valorisant la ressource boisée locale.

Les articulations de ces démarches ont été ré-abordées en séance.

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté, nous a annoncé que l'avenant à la convention financière s'élevait désormais à 1,5 millions euros et non pas à hauteur de 500 000€, comme le conseil en avait délibéré en mars dernier.

La commission PCET/FINANCE s'est réunie le 24 mars 2016 sur ces sujets. Elle a travaillé autour des projets possibles sur ces démarches. Les réflexions ont été fructueusement débattues.

Les propositions apportées par la commission pour les interventions et actions à mener dans une stratégie territoriale cohérente sont les suivantes :

- Elaboration d'un schéma de liaisons douces
- Programme d'investissement pour la création de liaisons douces
- Parcs à vélos à assistance électrique
- Réseau de chaleur à Valdahon (chapelle, crèche)
- Mise en place plateforme rénovation énergétique

➤ **Le comité syndical :**

- **S'est positionner favorablement et à l'unanimité sur ces propositions**
- **Et autorise le Président à solliciter l'enveloppe globale**

Gestion des déchets :

Le Comité de Pilotage sur l'étude d'optimisation de la collecte sur les territoires du PREVAL s'est tenue le 18 mars dernier.

La phase de diagnostic sur les territoires a été rendue et les propositions de scénarii d'optimisation ont été présentées sans hiérarchie.

Le COPIL a choisi la poursuite du travail sur les prestations complémentaires prévues au marché du bureau d'études mais en proposant aux élus du COPIL de se positionner et de hiérarchiser tels ou tels scénarii.

Le bureau d'étude en charge du dossier devra ensuite travailler sur les scénarii choisis.

Les conclusions de ces travaux seront présentées lors du prochain conseil de communauté.

Finance :

L'ensemble des comptes de la CCPPV ont été présentés et commentés par Gérard LIMAT, vice-président en charge des finances.

Compte administratifs et comptes de gestion 2015 :

Les comptes du Syndicat mixte des Portes du Haut-Doubs, regroupent un budget principal très succinct du fait des événements de l'année 2015.

En effet, le Syndicat a été constitué dans les 2 objectifs suivants :

- De porter le SCoT du Pays des Portes du Haut-Doubs

De réaliser la contractualisation avec la Région de Franche-Comté en signant, à l'échelle du Pays, le CADD (Contrat d'Aménagement et de Développement Durable) et de porter les démarches du Pays notamment au niveau du Plan Climat Energie Territorial.

Or, la loi NOTRe du 07/08/2015 et l'élaboration d'un nouveau Schéma de Coopération Intercommunal pour le 01/01/2017 ont conduit les élus à rendre sans suite la consultation des bureaux d'étude pour l'élaboration du SCoT et la Communauté de Communes Des Premiers Sapins (devenue depuis le 01/01/2016 la Commune Les Premiers Sapins) à prendre la compétence PLUi et la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel à prendre la compétence PLUi valant SCoT.

Par contre, la contractualisation avec la Région de Franche-Comté (désormais Région de Bourgogne Franche-Comté) demeure.

Les comptes administratifs et comptes de gestions de l'année 2015 ont été présentés en séance par Gérard LIMAT, vice-président du Syndicat Mixte.

Ils sont le résultat de l'exécution des budgets primitifs 2015. Ces documents retracent toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année 2015.

Une présentation synthétique et consolidée fait apparaître les éléments suivants :

Pour le Budget Principal :

- Un total de dépenses de fonctionnement pour un montant de 2 299.09 €
- Un total de recettes de fonctionnement pour un montant de 11 000.00 €
- Un total de dépenses d'investissement de 0.00 €
- Un total de recettes d'investissement de 0.00 €

➤ **Le comité syndical a voté favorablement et à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2015 du SMPHD.**

Affectation du Résultat :

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal au 31/12/2015 est de 8700.91 €.

Il a été donc proposé un report sur la section de fonctionnement en 2016 pour :
8700.91 €

➤ **Conformément à l'article L2311-5 du Code générale des collectivités, le comité syndical a délibéré favorablement et à l'unanimité de l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2015.**

Le Budget prévisionnel 2016 et les évolutions proposées lors du DOB du 07 mars 2016 :

Peu d'évolution sur ce budget dont le syndicat est voué à l'extinction compte tenu de la volonté d'intégration dans la communauté de commune du Pays de Pierrefontaine Vercel de la Commune Nouvelle Les premiers Sapins qui se substitue à la Communauté de Communes des Premiers Sapins.

Les prévisions budgétaires seront proposées au minimum avec le principe de mise à disposition de personnels par la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel au profit du Syndicat afin de porter le CADD avec la Région et les démarches du Pays notamment au niveau du Plan Climat Energie Territorial.

Les prévisions sont les suivantes :

- Un total de dépenses de fonctionnement pour un montant de 47 176.00 €
- Un total de recettes de fonctionnement pour un montant de 55 876.91 €
- Un total de dépenses d'investissement de 0.00 €
- Un total de recettes d'investissement de 0.00 €

➤ **Lors de cette séance du 04 avril 2016, le comité syndical a voté favorablement et à l'unanimité ces budgets prévisionnels 2016.**